

Critères de qualité PIED DOULOUREUX CHRONIQUE

Critères d'éligibilité à l'audit : Prendre de façon rétrospective, les dossiers des 10 derniers patients ayant consulté pour des Podalgies mécaniques ou non

Répondre à chaque critère par OUI, NON, ou NA

1) Vous avez observé la statique du pied à l'orthostatisme, de face et de dos.

OUI/NON/NA

2) Vous avez palpé toutes les structures de la palette métatarsienne entre votre pouce et votre index, sur le pied en décharge.

OUI/NON/NA

3) Vous avez testé la sensibilité tactile de la plante et des espaces inter digitaux.

OUI/NON/NA

4) vous l'avez interrogé sur les caractéristiques de ses douleurs : à type d'écoulement, de brûlures, de piqûres, d'hyperpathie, hyperesthésie, ou plutôt mécaniques

OUI/NON/NA

5) Vous l'avez interrogé sur l'existence d'un antécédent traumatique

OUI/NON/NA

6) Vous avez fait un examen sur podoscope. .

OUI/NON/NA

7) vous avez également réalisé un examen neurologique attentif

OUI/NON/NA

8) Vous avez réalisé un minimum de bilan d'imagerie (radio de pieds comparative en appui de face et de profil + avant pieds de face)

OUI/NON/NA

9) Vous avez discuté en fonction des symptômes présentés l'intérêt d'une échographie voire d'une IRM avec séquence STIR

OUI/NON/NA

10) Pour les prescriptions médicamenteuses vous avez tenu compte de la typologie de la douleur, et strictement adapté la posologie et le type de molécule en fonction de la pathologie

OUI/NON/NA

11) Quel que soit l'âge, vous avez respecté le délai légal de remboursement de prescription d'orthèses (dans les 12 mois précédents, si le patient de plus de 18 ans, ou 6 mois si patient de moins de 18 ans), avant de le proposer au patient.

OUI/NON/NA